

**Arrêté ministériel de nomination du président du jury de  
la Communauté française à l'Université de Mons pour  
l'année académique 2014-2015**

**A.M. 10-10-2014**

**M.B. 25-11-2014**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias,

Vu le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 juillet 2005 réglant l'organisation et le fonctionnement des jurys d'enseignement universitaire de la Communauté française;

Vu la décision du Conseil d'administration de l'Université de Mons en date du 2 juin 2014,

Arrête :

**Article unique.** - M. Marc DEMEUSE, Professeur ordinaire, est nommé en qualité de Président du jury de la Communauté française, à l'Université Mons, pour l'année académique 2014-2015.

Bruxelles, le 10 octobre 2014.

J.-Cl. MARCOURT

